

DECISION N° DC 19/2022

Attribution du marché relatif à la mission de coordination SPS concernant la construction d'une déchèterie-ressourcerie pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse

Le Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu les articles L. 5711-1, L. 5211-2, L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L 2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique,

Vu la délibération DL 44/2020 du 23 juillet 2020 portant sur les délégations du Comité syndical au Président du SIOM,

Vu l'appel à devis envoyé à la publication le 11 avril 2022, sur la plateforme dématérialisée du SIOM <http://www.e-marchespublics.com>,

Vu l'offre remise par la société CCRBTP, sise 50 ter rue de Ferrière, 77600 Bussy-Saint-Georges,

Considérant l'obligation pour le SIOM de prévoir un ensemble de prestations de coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé des travailleurs dans le cadre de la construction d'une déchèterie ressourcerie pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse,

DECIDE

ARTICLE 1 :

D'attribuer à la société CCRBTP, sise 50 ter rue de Ferrière, 77600 Bussy-Saint-Georges, le marché relatif à la mission de coordination SPS concernant la construction d'une déchèterie-ressourcerie pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse.

ARTICLE 2 :

Cinq offres ont été reçues. Elles ont été jugées recevables. Le classement des offres est le suivant :

N° de classement des offres	N° d'ordre au registre des dépôts	Nom du candidat
1	2	CCRBTP
2	1	QUALICONSULT
3	4	DEKRA
4	5	APAVE PARISIENNE
5	3	BUREAU VERITAS CONSTRUCTION

En conséquence, le marché sera attribué à la société **CCRBTP**, qui a d'ores et déjà fourni les pièces administratives mentionnées aux articles R 2143-3 et R 2143-6 du code de la commande publique.

ARTICLE 3 :

Le présent marché est un marché forfaitaire, dont le montant de la prestation à réaliser s'élève à 7642,95 € HT, soit 9171,54 € TTC.

Le marché prend effet à compter de sa date de notification et s'achève à la fin du délai de garantie de parfait achèvement des travaux, ou à la date de levée de toutes les réserves après prolongation de ce délai, si des réserves signalées lors de la réception ne sont pas toutes levées à la fin du délai de parfait achèvement.

Chaque mission prendra effet sur ordre de service émis par le maître d'ouvrage au titulaire. Les prestations engagées avant la réception de l'ordre de service ne seront ni rémunérées ni indemnisées.

La mission s'achèvera après la réception des ouvrages, lors de la remise du Dossier d'Intervention Ulérieure sur Ouvrage.

ARTICLE 4 :

Les crédits relatifs au présent marché sont prévus au Budget Primitif, secteur public, section fonctionnement.

ARTICLE 5 :

La présente décision sera portée à la connaissance du Comité syndical lors de sa prochaine réunion et sera affichée conformément aux dispositions légales.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Villejust, le **- 9 JUIN 2022**

Pour le Président

Jean-François VIGIER

Décision : - transmise en Préfecture le : **- 9 JUIN 2022**
- affichée le : **- 9 JUIN 2022**

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Autres
Numéro de l'acte:	DC19_2022
Date de la décision:	2022-06-09 00:00:00+02
Objet:	Attribution du marché relatif à la mission de coordination SPS concernant la construction d'une déchèterie-ressourcerie pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse
Classification matières/sous-matières:	1.1
Identifiant unique:	091-200062321-20220609-DC19_2022-AU

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
091-200062321-20220609-DC19_2022-AU-1-1_0.xml	text/xml	979
<i>nom original:</i>		
dc 19.pdf	application/pdf	128078
<i>nom de métier:</i>		
99_AU-091-200062321-20220609-DC19_2022-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	128078

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	9 juin 2022 à 17h10min20s	Dépôt initial
En attente de transmission	9 juin 2022 à 17h15min04s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	9 juin 2022 à 17h15min12s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	9 juin 2022 à 17h30min23s	Recu par le MIAT le 2022-06-09

